

Formation accessible à toute personne en situation de handicap, contact par mail à l'adresse :
referenthandicapformation@genapi.fr
Pour toute autre question : formation@genapi.fr

PROGRAMME de la FORMATION
Apprendre la prétaxe et la taxe des actes courants
Sur 3 heures

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender les différents composants d'une prétaxe et d'une taxe ;
- Maîtriser la taxation des actes simples ;
- Maîtriser la gestion des participations et concours.

PUBLIC

- L'ensemble des collaborateurs de l'étude

PRE-REQUIS

- Disposer du logiciel iNot Comptabilité

LES METHODES PEDAGOGIQUES

- Mise en situation sur des cas pratiques
- Formation sur la plateforme de formation et quizz de connaissances à la fin de l'institut

LES MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation à distance avec un ordinateur connecté à internet et équipé de micro et d'enceintes ; Connexion via le système de visioconférence Microsoft Teams et l'outil Assist By Septeo sur le matériel informatique du client
- Mise à disposition d'une documentation en ligne

LA QUALITE DU FORMATEUR

Formateur Produits Financiers

DUREE

3 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 personnes

ATTESTATION DE FORMATION

Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation à chaque participant

Le plan de formation pourra être adapté en fonction du niveau de connaissance des utilisateurs.

A noter qu'un temps sera alloué pendant la formation à la signature des feuilles de présence et à la rédaction du rapport de formation.

Programme

Appréhender les différents composants d'une prétaxe et d'une taxe : les informations liées au client, les informations liées à l'acte, le choix de l'émolument principal de rédaction et des frais afférents, application d'une renonciation ou d'un concours.

Maitriser la taxation des actes simples : dérouler la trame des actes simples (vente, prêt, déclaration de succession, donation) et mise en situation sur le module de taxe du logiciel.

Gérer les participations et les concours : saisie d'une participation avec ses différentes étapes. Création d'un confrère et gestion des concours avec les différents comptes comptables impactés.

Cas pratiques
